~~N° 14~~

n° 84.

Rapport du memoire de Mr fabre eleve en chirurgie sur l'opthalmie.

Le principal fait de ce memoire est une opthalmie asses considerable dont Mr fabre lui memme fut affligé et qui ayant resisté plus de 8 mois aux remedes propres a combattre cette espece de maladie dans ses differens etats, n'a cedé ou parut ceder, qu'a l'effet d'un purgatif fondant composé de 15 grains de scamoné et de 12 de mercure doux.

La diethe, les S. du bras, les lavemens, les boissons antiphlogistiques et des ablutions convenables, furent les premiers moijens que l'on mit en usage. On emploïja ensuitte les S. du pied; on appliqua les vessicatoires a la nuque, le tout sans aucun soulagement; Enfin on pratiqua un cautere et quelques jours apres Mr fabre prit un purgatif minoratif. L'effet de cette purgation modera un peu la violence des accidens; Celui du cautere en soutint le calme durant 15 jours, mais ensuitte le mal revint a son premier degré et par intermittence fut plus ou moins considerable pendant 8 mois qu'on se contenta d'y opposer quelques remedes generaux et des collires.

Ce n'est qu'apres cet intervalle que Mr fabre prit le purgatif fondant. jusqu'alors retenu par l'autorité de ceux qui n'admettent point les purgatifs dans le traittement de l'opthalmie crainte de l'augmenter, il n'avoit osé en faire usage et n'avoit memme pris qu'avec timidité le minoratif dont il se servit apres — l'etablissement de son cautere.

Cependant inquiet sur son sort, et par inclination, il se fesoit lire tous les jours quelques ouvrages de medecine ou de chirurgie. Dans les commentaires de Hansuiten, sur les aphorismes de Boërhaave. chap. de l'inflammation, il vit que ces auteurs a l'exemple — d'hyppocrate, conseilloient en certains cas de l'opthalmie, l'usage des purgatifs. Cette doctrine plus etendue dans le traitté des

maladies des

ARC 55 n° 13

yeux du medecin hollandois, le determina a s'en servir et par preference il choisit celui dont il est question, et dont la formulle est decritte dans le memme ouvrage.

Les reflexions qu'a fait Mr fabre sur touttes les circonstances de sa maladie, sont ce qui lui a fournit la matiere d'un memoire au lieu d'une simple observation qu'il auroit pu donner. Le peu de succès des premiers moyens qu'il avoit employé, l'avantage au contraire qu'il a retiré du dernier l'ont engagé a s'étendre beaucoup sur les effets de chacun d'eux en particulier et sur les dispositions necessaires ou pour le moins favorables a leur administration avantageuses. Ce qu'il en dit m'a paret estre d'une bonne phisiologie et fondé sur une solide experience: je n'y ai neammoins rien trouvé qui ne soit ou ne doive estre connu du praticien phisiologiste.

Mais Mr fabre conclut sans aucune restriction que les purgatifs doivent estre administré dès le commencement de l'opthalmie et que de concert avec les saignées on doit en faire le remede capital.

Ces conclusions m'~~ont~~ paraissent mal faittes et la ~~doctrine~~ methode qu'elles ~~repette~~ renferment trop generalement proposé en ce que si elle estoit suivie a la lettre, elle pourroit estre autant et memme plus dangereuse que salutaire. En effet, dans toutte espece d'inflammation, mais plus particulierement dans celles qui affectent des parties aussy delicates que les yeux, les purgatifs memes les plus doux et tout autre remede capables de causer irritation ne doivent estre employés qu'autant que la resolution est possible, et qu'il y a assez de dispositions dans l'organe affecté pour que cette terminaison puisse se faire aisement. Le calme entier ou une diminution considerable de la douleur est surtout necessaire pour qu'on puisse les administrer dans l'opthalmie, car sans cela l'irritation qu'ils produiroient aux genres nerveux et vasculaires des premieres voyes, ne sçauroient qu'augmenter l'engorgement et l'inflammation dans la partie malade. C'est par cette raison que quelques auteurs les ont entierement rejetté du traittement de cette maladie; C'est encore pourquoi

hypocrate

hippocrate boerhave et vanswiten comme la remarqué Mr fabre ne les conseillent qu'en certains cas; il est vrai qu'ils ne les designent pas precisement, mais peut on les ignorer ~~po~~ si, l'on est instruit en Therapeutique et en phisiologie: je pense que ce sont ceux ou se trouvent les dispositions dont je viens de parler.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Pourquoi donc Mr fabre dans ces conclusions conseille-t-il si generallement de les employer. On pourroit je crois en trouver la plus forte raison dans sa vive reconnoissance pour le remede a qui il croit devoir plus particulierement sa guerison; mais avec moins de partialité on sera moins surpris du fait, et l'on dira, je crois, avec ~~assez~~ de vraisemblance, depuis 6 ou 7 mois que son mal estoit intermittent, Mr fabre fesoit journellement usage de quelques remedes generaux et de topiques convenables; il tenoit un regime relatif a son etat, il n'avoit sans doutte point fermé son cautere; il y a tout lieu de croire qu'apres tant de precautions son mal estoit dans des dispositions favorables ~~pour~~ à la resolution; enfin il se fait saigner du pied et le landemain il prend un purgatif un peu stimulant qui occasione assez promptement cette terminaison; c'est ce qui arive tous les jours, il n'y a rien d'extraordinaire. Avec les memmes dispositions le remede auroit eu le meme succès si on eut osé s'en servir 3 ou 4 mois plustost; dans le commencement de la maladie ou dans tout autre temps ou ces dispositions ne se seroient point trouvées il auroit eté certainement moins avantageux et peutestre nuisible.

A raison du mercure doux qui entrent dans la composition de ce remede Mr fabre croit devoir prevenir et asseurer qu'il ne connoissoit en lui aucune disposition particuliere qui dut favoriser son effet, mais pour l'expliquer nous n'avons besoin que des conditions requises et de la proprieté stimulante et irritante de la scamonée et loing de soupçonner en lui aucune disposition vitiée je pense que le mercure doux n'a contribué presqu'en rien a son soulagement si prompt, qu'il dit s'en

estre apercu a mesure que le remede ~~ferit~~ operoit.

N'ayant rien trouvé de nouveau ny d'extraordinaire dans ~~ce~~ memoire je ne vois pas que l'academie en puisse faire usage.

a Paris ce 18 janvier 1770 C. Devilliers